



Le Maire

COMMUNIQUE

LA PALESTINE MEMBRE DE L'UNESCO :
UN PAS DECISIF POUR NOTRE COOPERATION DECENTRALISEE AVEC HEBRON.

Belfort, partenaire avec Arcueil d'une coopération décentralisée avec la Palestine, a engagé depuis deux ans une action pour l'inscription du site de la Vieille Ville d'Hébron au Patrimoine mondial de l'Humanité. Dans le cadre de cette mobilisation, nous organisons les 25 et 26 novembre prochain à l'*Institut du monde arabe* à Paris un colloque sur le patrimoine historique et architectural mettant en valeur la richesse de cet héritage, notamment mamelouk, dans un site multimillénaire. Ce colloque est une étape dans la constitution du dossier qui devrait être prochainement présenté à l'UNESCO. La reconnaissance le 31 octobre dernier par cette institution internationale du statut de membre à part entière pour la Palestine est ainsi un puissant encouragement qui devrait permettre de concrétiser un projet qu'il aurait été difficile de faire aboutir rapidement dans le contexte précédent.

Au-delà de cette conséquence bénéfique pour Hébron, je salue un vote auquel la France s'honore d'avoir participé. C'est un premier pas vers la reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat membre de l'ONU comme le demande aujourd'hui l'Autorité palestinienne. Cette reconnaissance internationale ne résoudra pas tout. Mais ce doit être un signe clair de la communauté internationale pour sortir le conflit israélo-palestinien de l'impasse, pour redonner espoir à une population palestinienne que l'absence totale de perspective livre aux tentations extrémistes et intégristes et dont nous pouvons mesurer à l'occasion de nos missions sur le terrain la dégradation constante des conditions d'existence.

Le gouvernement israélien doit cesser immédiatement de bafouer le droit international en poursuivant une colonisation provocatrice et destructrice et reprendre la négociation avec un interlocuteur reconnu comme tel. Seul un accord, respectant la sécurité des deux Etats, palestinien et israélien, dans des frontières conformes à la résolution adoptée par l'ONU en 1967, avec le partage de la souveraineté sur Jérusalem et un traitement équitable du sort des réfugiés, sera à même d'instaurer une paix durable dans la région.

Etienne BUTZBACH